Mairie de Fournès
DEPARTEMENT DU GARD

Fournès L'ESTIVAL été 2021

n°14

"Un bel été 2021"

Introduction

Fournésans, Fournésannes,

Les premiers jours de l'été sont là, et peu à peu l'étau lié à la crise sanitaire se desserre. Les activités reprennent et nous pouvons ainsi nous retrouver.

Depuis la fin du couvre-feu, deux manifestations ont déjà eu lieu et remporté un joli succès : la soirée du « cinéma en plein air » et la première soirée Food Truck du mercredi. Les participants étaient heureux de pouvoir profiter de ces moments. D'autres soirées sont programmées tout au long de l'été, nous vous y attendons nombreux.

Les associations ont repris leurs activités. Je tenais à les remercier pour leur patience et leur implication.

Très prochainement, des travaux importants de réseaux vont débuter route de Montfrin et génèreront certainement quelques désagréments, nous serons là pour répondre à vos questions.

Nous faisons le triste constat que le nombre d'incivilités ne cesse de croître… Notamment les défauts de stationnement, les dépôts sauvages en campagne ou au pied des colonnes de tris. Ceci n'est pas acceptable et c'est avec grand regret que nous devons intervenir et verbaliser.

J'en appelle, une fois de plus, au bon sens et à la responsabilité de tous face à ce fléau. Nous avons la chance de disposer sur la commune d'une déchetterie dont les horaires permettent l'accessibilité à tous. De grâce utilisez-la et agissons ensemble pour préserver l'environnement.

D'ailleurs je tenais à vous remercier d'avoir accepté dans une grande majorité les changements d'horaire de l'éclairage public. Peu de communes l'ont osé dans des proportions similaires. Grâce à cet effort collectif, notre facture énergétique devrait largement s'alléger. Nous vous communiquerons dès que possible les résultats de cette initiative et poursuivrons ces efforts.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un excellent été 2021,

Bien à vous tous et toutes,

Thierry BOUDINAUD, Maire.

Téléphone Pompiers

En cas d'urgence, bien que la caserne soit sur la commune, il ne faut pas l'appeler directement mais composer le 112.

Police Intercommunale

En cas de besoin, vous pouvez joindre ce service à partir de 18h au 06 37 65 44 27. Par ailleurs, depuis le 1er octobre 2020 deux agents de sécurité de la voie publique sont présents sur la Commune. Ils s'occupent entre autres des incivilités concernant les dépôts sauvages ou aux pieds des colonnes, mais également des stationnements gênants.

Recensement Citoyen

Bientôt 16 ans ! Pensez au Recensement Citoyen Obligatoire.

Tous les jeunes, filles et garçons, de nationalité française, doivent se faire recenser entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Si vous ne vous êtes pas fait recenser dans les délais, vous avez jusqu'à vos 25 ans pour régulariser votre situation.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) :

- allez à la mairie de votre domicile
- ou connectez-vous sur : **service-public.fr**

Vous devez vous munir de votre pièce d'identité, du livret de famille de vos parents ainsi que d'un justificatif de domicile.

L'attestation de recensement est valable jusqu'à l'âge de 18 ans ; ensuite le certificat de participation à la JDC est indispensable pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, brevet des collèges, CAP, BEP, baccalauréat…).

Pour tous renseignements complémentaires : **https://www.defense.gouv.fr/jdc**

Plan Canicule

Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde, la Municipalité a mis en place différentes mesures :

ALERTE CANICULE ORANGE :

- Affichages municipaux, Facebook, Site Mairie
- Distribution des flyers gestes.
- Contact des personnes âgées avec rappel des attitudes à observer en cas de fortes chaleurs, s'hydrater etc…
- Visite au domicile des personnes les plus fragiles et isolées avec distribution des flyers, rappel de précaution et proposition de bouteille d'eau.
- Pour les écoles : distribution de bouteilles d'eau fraîches avec gobelets dès le matin dans les classes et à la cantine.
- Temps pause méridienne : au Foyer (ventilateurs) pour les enfants du primaire et à la salle de motricité climatisée pour les enfants de maternelle. Possibilité d'utiliser aussi le modulaire selon le nombre d'élèves.

CANICULE ROUGE,
même procédure que Canicule ORANGE+ :

- Mise en place d'un accueil par les agents et les élus dans une salle climatisée (salle des Associations) avec bouteilles d'eau et gobelets.
- Visite chez les personnes les plus fragiles et contact téléphonique si retour sur Canicule ORANGE.
- Pour les écoles : idem canicule niveau orange. Temps pause méridienne : idem canicule orange et demande aux parents de garder leurs enfants chez eux si possible.
- Arrêté municipal : Toutes les manifestations en extérieur sont interdites et les arrêtés pris auparavant les autorisant sont annulés jusqu'au retour en alerte jaune.

Un registre des personnes fragiles est ouvert en Mairie, vous pouvez vous y inscrire, mais nous faisons aussi appel à votre vigilance : si vous connaissez, un parent, un ami, un voisin en situation d'isolement, merci de nous le signaler.

Nous vous communiquons le numéro de la plateforme téléphonique d'informations :

« Canicule Info-Service »
0800 06 66 66 (appel gratuit)
accessible tous les jours de 9h à 19h.

A vos Agendas 2021 !

- **Vendredi 2 Juillet**
  Remise des récompenses et des Médailles.
  Fête de l'école.

- **Du 6 juillet au 26 Août**
  BUS DE LA MER
  Pour 1€ le bus de la mer vous permet d'aller à la plage.
  Pour Fournès 9 places sont attribuées avec un départ le mercredi.
  Renseignements et réservations auprès du Secrétariat de Mairie.
  Attention le mercredi 14 juillet étant un jour férié, cette date est décalée au vendredi 16 juillet.

- **Chaque 1er mercredi du mois**
  PERMANENCE DES ELUS
  Salle 23 - 18h30-19h30.
  Maintenue durant l'été

- **Lundi 2 Août**
  Marché nocturne

- **Samedi 18 et Dimanche 19 Septembre**
  Journée du Patrimoine

- **Dimanche 5 décembre**
  Marché de Noël

- **Samedi 11 décembre**
  Journée des Aînés

- **Mercredi 22 décembre**
  Cinéma de Noël au Foyer Communal.

Site de baignade Bonicoli

Le plan d'eau du site Bonicoli situé sur la Commune de Fournès est **interdit à la baignade par arrêté municipal permanent.**

Des panneaux réglementaires sont en place afin d'informer le public ayant accès au plan d'eau **des restrictions en vigueur.**

Les soirées musicales de Fournès

La municipalité vous propose 4 dates pour agrémenter votre été : 30 Juin / 14 Juillet / 11 Août / 25 Août.

Présence du food truck "La Remorque" dès 18h30.
Réservation fortement conseillée au 07 87 70 83 42.

Animation garantie par RG30 dès 19h.

Rendez-vous sur le parking du BAR LOU FOURNESAN.

Traiteur Terre de Cuisine

Vous pouvez consulter les menus et suivre l'actualité de la cantine via l'application.

Centre de Loisirs Les Francas

Le Centre de Loisirs qui a vu le jour à l'été 2020 sur les installations de l'école « Les Aires Blanches », se poursuit cet été du mercredi 07 juillet au vendredi 30 juillet 2021, pour le plus grand plaisir des enfants et des parents.
Les inscriptions sont toujours ouvertes pour les semaines restantes avec une adresse mail dédiée **(fournes@francas30.org),** ou des inscriptions sur place auprès du Directeur du Centre.
Par ailleurs, nouveauté cette année mise en place d'un espace jeunes situé sur la Commune de Fournès à l'ancien bar de la commune (38 Grand Rue) pour les adolescents de 12 à 17 ans.

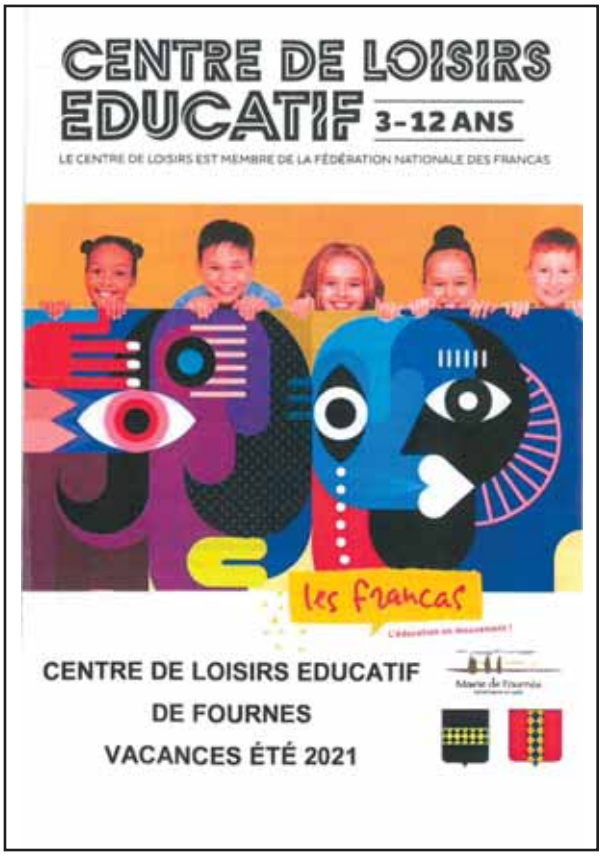

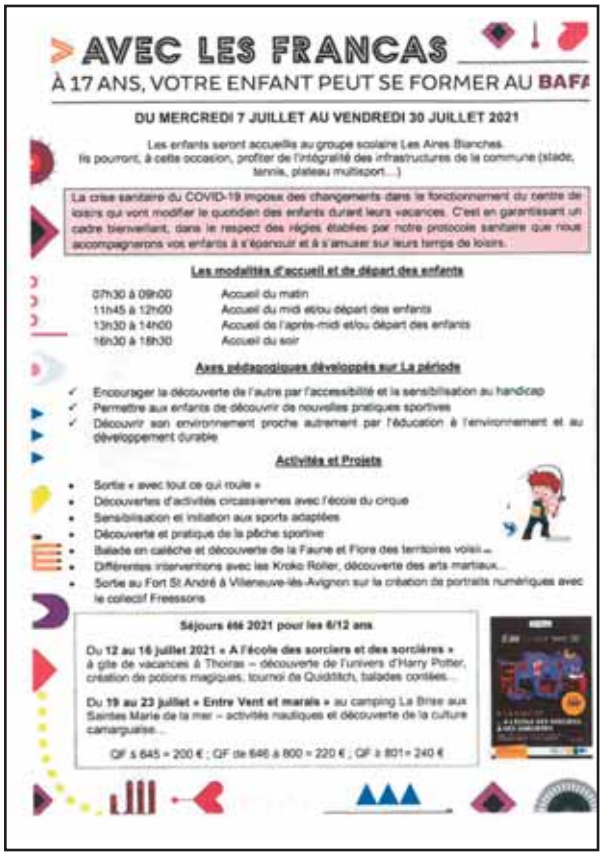

Cinéma de plein air

Depuis le temps que nous attendions ça !!!

Un air de liberté s'est installé ce vendredi 18 juin sur la place du café quand petits et grands ont pu visionner le film « L'appel de la Forêt » proposé par la Communauté de Communes du Pont du Gard et la Commune de Fournès.

La restauration était assurée par le food-truck « La Remorque ».

La buvette, quant à elle était tenue par la dynamique Association de l'APE qui répond toujours présente pour participer à l'animation de notre village. Un grand merci à cette belle équipe.

La Maison de Services au Public

Elle est située au : 4 rue Saint André à Remoulins.

Le relais intercommunal de services au public vous reçoit les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le mercredi de 8h30 à 12h00.

Des permanences de différents services y sont proposées aux usagers : CAF, MSA, pôle emploi, mission locale...

Les marchés nocturnes des villages du Pont du Gard

Le Moustique Tigre

Prévention : Les manières concrètes de se prémunir du « moustique tigre »

Les femelles du « moustique tigre » Aedes albopictus pondent leurs œufs à sec et/ou à la limite d'un niveau d'eau. À partir du milieu du printemps, lorsque les conditions climatiques sont favorables, les œufs éclosent dès qu'ils entrent en contact avec de l'eau : naissent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, donnent, après nymphose, des moustiques adultes et… piqueurs. Très important : ce phénomène se produit avec des eaux propres comme sales.

Gîtes larvaires : un peu partout chez soi.

Toutes les infos sur : www.moustiquetigre.org

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

1 MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS,…
Veillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les…

2 DÉCHETS
Veillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.

3 SOUCOUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS,…
Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).

4 PISCINES - BASSINS
Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.

5 GOUTTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION
Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.

6 RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU
Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voilage moustiquaire fin ou un autre tissu.

L'ASTUCE !

Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

Obligation de Débroussailler

L'été approche, et avec lui le risque d'incendie de végétation. Malgré les pluies de ces dernières semaines, il convient d'anticiper la saison sèche estivale trop souvent synonyme de feux de forêt. Préserver les personnes, les biens et les milieux naturels se prépare aujourd'hui.

Aussi, quelle que soit la localisation de votre habitation, il est conseillé de prendre sans tarder, les mesures préventives adéquates :

- créer un périmètre débroussaillé et élagué autour de sa maison,
- couper les branches ou les arbres trop proches des maisons, ou trop denses, qui pourraient propager le feu jusqu'aux bâtiments,
- nettoyer les toitures et chenaux des feuilles et aiguilles qui pourraient transmettre le feu à la toiture,
- éloigner de la maison les stocks de bois et les bouteilles de gaz,
- dégager les accès à l'habitation pour permettre l'arrivée de secours et faciliter leurs manœuvres.

La ré-ouverture des déchetteries permet de se débarrasser des déchets correspondants, sachant que le brûlage des déchets verts est interdit.

En ce qui concerne les bâtiments situés à moins de 200 mètres des espaces forestiers ou de garrigues, il est encore temps de réaliser ou mettre à jour vos **obligations légales de débroussaillement.** Pour mémoire, ces obligations consistent, pour l'essentiel, à créer un périmètre débroussaillé de 50 mètres autour de chaque bâtiment, en coupant la végétation au sol, en réduisant le nombre d'arbres de manière à maintenir au moins 3 mètres entre les branches de chaque arbre, et en élaguant les arbres restant sur une hauteur d'au moins 2 mètres.

Le débroussaillement est une obligation réglementaire dont la non-réalisation est verbalisable ; mais c'est surtout un moyen de vous protéger, ainsi que vos biens et votre cadre de vie.

Chaque citoyen peut et doit être acteur de sa propre sécurité et de la sécurité collective.

Votre été en sécurité se prépare aujourd'hui.

Pour savoir si votre habitation est concernée par l'obligation légale de débroussaillement, rendez-vous sur :

http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Debroussaillement/Ou-debroussailler

Sictomu

Réforme fiscale

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.
Pour information, le taux communal reste inchangé depuis 2019 il est de 14.05, le taux départemental de référence pour 2020 est de 24.65.

Téléassistance

Concernant la mise en place de la Téléassistance de Présence 30, les documents ,disponibles au Secrétariat de Mairie, nécessaires à la constitution du dossier sont :

- Le Formulaire d'adhésion,
- Le mandat de prélèvement.

A réception de l'ensemble de ces documents et d'un relevé d'identité bancaire, un technicien prendra contact avec l'abonné pour l'installation du dispositif de Téléassistance dans un délai de 10 à 15 jours.

Pour tout renseignement
votre contact «Téléassistance»
Tél : 04 66 70 50 20

Mail : teleassistance@presence30.fr
Site internet : www.presence30.fr

Transports scolaires

Bibliothèque Municipale

Chers lecteurs,
Cette année, pendant les vacances d'été, la bibliothèque sera fermée uniquement le mois d'août.
Venez nombreux, petits et grands, choisir parmi les ouvrages acquis récemment ou déposés par le bibliobus lors de son dernier passage.
A bientôt pour faire le plein de lecture.

Horaires d'ouverture :
Jeudi 16h30-18h30

Amandine

Les Ami(e)s de Fournès

Avec l'arrivée de l'épidémie de Covid et ses nombreuses conséquences, notre association a été contrainte de suspendre, pendant de longs mois, ses diverses activités.

La grave crise sanitaire, qui nous a confinés et isolés semblant derrière nous, nous pouvons envisager avec optimisme un retour à la normale.

Nous vous proposons de nous retrouver le Jeudi 09 septembre pour un apéritif de rentrée. Des infos plus précises vous seront communiquées ultérieurement.

Bonnes vacances et à très bientôt.

Le bureau
Contact : 04 66 37 46 78

La Paroisse

Après les aléas de la canicule, du covid et malgré le décès de notre regretté curé le Père René Volle, nous avons pu enfin faire bénir la Vierge de l'oratoire de la Grand' Rue lors de la fête de la Saint Pierre célébrée traditionnellement à la Chapelle Saint Pierre à l'extérieur du village. Cette année donc, exceptionnellement, elle fut fêtée sur le parvis de l'église, au cœur du village. Après la messe célébrée par le Père Bastidon, qui officie d'ordinaire à la cathédrale d'Uzès et sur les paroisses environnantes, une procession emmena les paroissiens devant l'oratoire. M. le Maire, Thierry Boudinaud, nous a rappelé l'ancienneté (début XXe s.) de l'oratoire et de sa Vierge, remise en état par M. José Moreno, sculpteur sur pierre et sur bois à Fournès, ainsi que le financement issu de l'Union européenne qui a permis la reconstruction en pierre de Vers de l'oratoire. Tous les participants sont ensuite remontés en direction de l'église afin de partager un verre accompagné des préparations de l'Atelier du Petit Four (traiteur sur Fournès). La soirée a permis de nombreux échanges agréables, conviviaux qui manquaient à tous. Nous nous sommes dit à l'an prochain à la chapelle Saint Pierre le dernier week-end de juin 2022 pour une nouvelle Saint Pierre où nous espérons vous retrouver ainsi que ceux qui n'ont pas pu nous rejoindre cette année.

Les Chats Libres

Depuis l'année dernière, l'association «Chats Libres Fournésans» œuvre pour limiter la prolifération des chats errants dans nos rues, pour les nourrir et faire adopter les chatons. Mobilisant pour cela des bénévoles.
Nous organisons le 11 Juillet à 18h au foyer municipal une réunion publique afin de vous rencontrer, de vous expliquer le rôle de l'association et de trouver de nouveaux membres. Nous comptons sur votre présence.
A très bientôt !

Contact : clf30210@gmail.com ou sur Facebook «Chats Libres Fournésans».

APE

L'APE Nouvelle génération ! C'est ainsi que se définit le nouveau bureau mis en place en Septembre 2020.

Avec l'arrivée de 3 hommes, un vent de renouveau souffle sur cette association. Investis pour certains depuis de nombreuses années au côté de leurs femmes, Mr HOFF Mickaël et Mr LABOUREL Mickaël ont décidé d'apporter leur expertise et savoir-faire. Toujours présidée par Mme HOFF Sophie et ce depuis 4 ans, épaulée par Mme ESSON Nathalie et Mme LAMIRAULT Céline qui composaient l'ancien bureau, elles accompagnent ainsi les nouveaux arrivants Mr et Mme LUQUET Sébastien et Ludivine dans cette belle aventure.

Soucieux de faire oublier cette crise sanitaire aux enfants et parents, l'APE des Aires Blanches a tout mis en œuvre pour maintenir des évènements. En partenariat avec la mairie, toujours d'un grand soutien logistique et malgré les contraintes sanitaires, l'APE a pu offrir un beau marché de Noël le dimanche 6 décembre 2020.

Cette année encore, la vente de gâteaux un vendredi sur deux est un franc succès !

On note aussi la participation financière de l'APE au goûter de Noël des écoliers de Fournès, offert par la Municipalité.

En association avec Mme VIL (directrice de l'école des Aires blanches de Fournès) et l'équipe enseignante, le carnaval a bien eu lieu cette année, pour le plus grand bonheur des supers héros, princesses, infirmières d'un jour… ! Par le biais d'une belle mobilisation des parents à travers le don de denrées alimentaires (farine, œuf, lait …), l'APE a pu préparer des crêpes pour le goûter et ainsi clôturer cette période hivernale.

L'Association a ainsi pu financer l'intervention d'un professeur de yoga et offrir ce 4 Juin 2021 un concert « the Beatles ».

Un bilan positif malgré les difficultés rencontrées !

L'année scolaire se terminera le 2 Juillet 2021 avec la fête de l'école qui saura récompenser les efforts de chacun des écoliers. En collaboration avec l'équipe enseignante et en partenariat avec la mairie, au programme de cette soirée : spectacle des enfants, châteaux gonflables, pêche au canard, bal musical, restauration sur place. Sourire et bonne humeur exigés !

Cette année auront lieu plusieurs événements :
- Le 10 octobre 2021 : Vide grenier
- Le 21 novembre 2021 : Bourse aux jouets
- Le 5 décembre 2021 : Marché de Noël
- Le 13 mars 2022 : Loto
- Le 10 mai 2022 : Boom des CM2
- Le 24 juin 2022 : Fête de l'école

L'équipe de l'APE tient à remercier la participation des parents tout au long des évènements et croit aux liens chaleureux qui unissent l'association à la municipalité ainsi qu'à l'équipe enseignante.

Cocc'in Rock

Comme bon nombre d'associations, voilà près d'un an et demi que Cocc'in Rock est à l'arrêt ou presque puisque nous avons pu organiser une mobilisation en ligne qui a permis de remettre des fonds à l'ANR pour lutter contre les neurofibromatoses.

Toutefois les projets qui étaient en cours ont continué leur chemin et l'un d'entre eux a pu être réalisé avec l'ANR. Le week-end à "La Ribambelle" en Corse ! Trente familles touchées par la maladie se sont évadées le temps d'un week-end prolongé pour un temps enchanteur à Ajaccio.

C'est grâce à la mobilisation de toutes et tous que ce projet a pu être mené à bien.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont permis ce projet, grâce à leurs clics, et remporter le grand prix de la Solidarité de Sélection reader's digest. 8000 euros ont bouclé le budget !

2021 est déjà bien entamée et nous n'avons pas encore pu réaliser de manifestations mais nous préparons la reprise dans la joie et la bonne humeur ! A très bientôt !

19 imp. fosses de Poujan - 30210 FOURNES
Tél. 06.31.71.21.65
coccinrock@gmail.com

Lilou heureuse avec Ben Ricour sous le soleil.

Association Saint Pierre les Fosses

L'association Saint Pierre les Fosses a été créée en juillet 2020 . En raison de la crise sanitaire, elle se réunit à la Chapelle Saint Pierre à Fournès.

Un bureau a été constitué :
Président : Guillot Olivier
Vice-Président : Lacroix Marcel
Secrétaire : Deville Renaud
Trésorier : Marchand Denis

Une vingtaine de personnes est intéressée pour faire découvrir le village, son histoire, le château, ses chapelles, l'agriculture, les puits, les métiers, le Général Gilly, etc.

Les volontaires seront les bienvenus pour connaître et entretenir certains vestiges du passé.

La journée du patrimoine sera dédiée au Général Gilly et Napoléon (célébration des 200 ans de la mort de Napoléon).

Association de Gymnastique Volontaire de Fournès - AGV

L'association va reprendre début septembre pour 5 cours différents :

- les séniors, le lundi de 9h à 10h en extérieur ou de 10h à 11h en intérieur,
- les adultes, le lundi de 19h15 à 20h15,
- baby gym, le mercredi matin de 9h à 9h45,
- les enfants de 3 à 5 ans, le mercredi matin de 10h à 10h45 et pour les 6 à 11 ans de 11h à 12h,
- adultes, le mercredi soir de 19h30 à 20h30.

Avec pour animatrice Audrey Mouren.

Au programme : Step, cardio renforcement musculaire, fitstick, circuit training, fullbody, abdo fessiers, fitball ,fitboxing équilibre relaxation... Le tout avec bonne humeur et convivialité !
Les inscriptions sont possibles en cours d'année. La première heure de découverte est offerte par l'association.

Pour nous contacter : agvfournes@gmail.com
Valérie : 06 12 66 15 64.

Renaissance Sportive de Fournès

Le club de La Renaissance Sportive de Fournès (RSF) va débuter une huitième saison consécutive après deux années difficiles en raison du contexte sanitaire.

Jusqu'à présent, le Comité Directeur, s'est toujours totalement impliqué pour s'occuper au mieux des enfants.

Cette année 2021/2022, par contre, pour des raisons personnelles et professionnelles, sera plus compliquée.

En effet, les catégories du football éducatif de U6 à U13 du mercredi après-midi, ne pourront se faire qu'avec l'implication de nouveaux parents pour s'occuper des entraînements et des matchs du samedi. Pour les personnes intéressées, je me tiens à votre disposition.

Le club fournira les équipements (short, maillot, chaussettes…) s'occupera de l'administratif (licences, inscriptions des équipes…) et de la logistique (ballons, jalons, chasubles, goûters, boissons, mise en place de la buvette pour les plateaux sur Fournès…).

La section vétérans du vendredi soir, quant à elle, sera bien présente et ouverte à tous à partir du vendredi 10 septembre 2021 à 19h00.

Place de la Mairie - 30210 Fournès
renaissancesportivedefournes@gmail.com
Tél. 06 64 11 99 44

L'Entente JUDO Pont du Gard

Après avoir passé une saison encore des plus particulière avec l'arrêt de nos cours suite aux circonstances que nous connaissons, tous nos petits judokas ont retrouvé le chemin de nos DOJO dans les 3 différentes sections depuis la mi-mai 2021:

- Fournès
- Remoulins
- Lédenon

Cette saison, le club a enregistré **une petite baisse de licenciés, avec une vingtaine d'élèves pour la section de Fournès.**

L'Entente Judo Pont du Gard permet aux élèves des différents niveaux des trois sections de pratiquer de une à trois séances dans la même semaine.

Les cours sont dispensés par Mr **Jean-Marc DELON ceinture Noire 3ème Dan Diplômé d'Etat, DEJEPS,** et qui est le professeur depuis sa création il y a **28 ans.**

Pendant la saison écoulée, nous avons organisé aux vacances de la Toussaint **un stage de judo omnisports** pendant 3 jours à Fournès avec une vingtaine de judokas qui ont pu en plus du judo, essayer d'autres activités, comme le foot, rugby, tir-à-l'arc, base-ball, etc… et finir par un bowling/laser game à Uzès.

On retiendra que pendant toute la période où nous n'avons pas pu faire judo à l'intérieur des séances ont été mises en place en extérieur de la fin février à la mi-mai sur le stade et le city de Fournès, grâce à l'autorisation de la municipalité, de façon à maintenir le lien avec nos petits judokas.

Parmi les résultats nous avons **BOSATELLI Charlotte qui intègre le pôle France à Marseille et qui a terminé 7ème des tests matchs nationaux juniors qui ont eu lieu début juin.**

GUEYNE Mathys, lui devrait être notre prochaine ceinture noire du club, car à l'heure où nous écrivons l'article il présentera l'examen des kata et UV2 technique prévu le 26 juin qui lui manque pour valider sa ceinture noire tant attendue.

Pendant cette période, nous avons eu la démission de Mr BOSATELLI Stéphane et, nous le remercions pour ces 10 années passées au service du club en tant que président. **Il a été remplacé par Mme GUEYNE Amandine.**

Malgré toutes les circonstances que nous venons de vivre nous tenons à remercier tous les parents de nos petits judokas qui nous ont maintenu leur confiance, et la municipalité pour leur réactivité et la mise à disposition de leurs installations.

Sur notre site internet, **www.entente judo du pont du gard.com,** vous retrouverez notre actualité, nos résultats, nos manifestations et nos partenaires, par des articles et photos, ainsi que sur notre page **Facebook** du club **ententejudopontdugard.**

Le club reprendra le chemin des tatamis début septembre pour une nouvelle saison 2021-2022.

HORAIRES ET LIEUX D'ENTRAÎNEMENTS :

Fournès « salle des fêtes de la mairie »

Jeudi : 18h00 à 19h00 4 à 8 ans

Remoulins « Dojo de la maison des associations »

Mardi :

- 17h30 à 18h15 : 4 à 5 ans / Baby judo
- 18h15 à 19h15 : 6 à 8 ans / Pré Poussins et Poussins débutants
- 19h15 à 20h30 : 8 à 12 ans /Poussins-Benjamins-Minimes

Jeudi :

19h45 à 21h00 : ados à partir de 12 ans/ adultes.

Rappel : les élèves de **l'Entente Judo Pont du Gard** peuvent participer librement aux entraînements des 3 sections dans la semaine offrant ainsi la possibilité de rattraper les cours manqués et de bénéficier de plus d'entraînements pour de meilleurs résultats !

Renseignement auprès de
Jean Marc DELON Prof : tél 06 81.98.46.80
Mail : jmdelon84@gmail.com

Dans le cadre d'une démarche de responsabilité environnementale, votre Mairie communique avec des moyens d'impression les plus écologiques possibles.

Papier recyclé

UNE PETITE AGENCE